

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

**CONSEIL EXÉCUTIF
DOUZIÈME SESSION ORDINAIRE
25 – 29 JANVIER 2008
ADDIS-ABEBA (ÉTHIOPIE)**

EX. CL/383 (XII)

**Rapport de la première Conférence ministérielle
Union africaine – Diaspora africaine
16 – 18 novembre 2007
Johannesbourg (Afrique du sud)**

INTRODUCTION

1. Le Conseil se souviendra qu'au cours de sa huitième session ordinaire tenue à Khartoum au Soudan, du 16 au 21 janvier 2006, le Conseil exécutif a pris la Décision EX.CL/269 (VIII) relative au processus de la Diaspora africaine, autorisant la préparation du suivi de la première Conférence UA – Afrique du Sud, Union africaine (UA) et Diaspora caribéenne, qui s'était tenue à Kingston en Jamaïque du 16 au 18 mars 2005. Cette Décision demandait également à l'Afrique du Sud et à la Commission de l'UA (Commission) d'unir leurs efforts en vue de garantir le succès de ce processus.

2. Aux termes de cette Décision, l'Afrique du Sud et la Commission de l'UA ont collaboré étroitement en vue de garantir sa mise en fonctionnement. Dans ce processus d'engagement actif, les deux parties ont convenu d'une feuille de route basée sur un Dialogue consultatif mondial (conférences consultatives régionales (CCR), en vue d'infuser un dynamisme au Sommet de la Diaspora africaine qui engloberait un Programme et un Plan d'action pouvant consolider davantage le développement de l'Initiative Diaspora.

Feuille de route

3. Dans ce cadre, la Commission et le Gouvernement de l'Afrique du Sud ont élaboré une feuille de route basée sur un système à trois dimensions qui permettrait la mise en œuvre de ce processus. La première comprenait une série de conférences consultatives régionales devant se tenir en Afrique et dans les diverses régions du monde où se concentrent en grands nombres les populations de la Diaspora africaine. La séquence des événements a été organisée de manière à aboutir à une conférence consultative régionale, qui permettrait aux représentants et aux experts des Etats membres de l'UA d'examiner le document consolidé émanant des diverses CCR et de rapprocher les contributions recueillies au niveau continental des aspirations et des attentes des communautés de la Diaspora à travers le monde, qui seront examinés par les hauts fonctionnaires de l'UA et des Etats des Caraïbes en vue de faciliter leur examen par les Ministres des Etats d'Afrique et des Caraïbes.

4. Bien entendu, ceci serait suivi d'une conférence ministérielle à laquelle participeraient les Etats membres de l'Union et les organisations régionales importantes des Caraïbes telles que CARICOM et les représentants des communautés de la Diaspora des différentes régions du monde. Cette conférence ministérielle affinerait et consoliderait davantage les résultats des travaux pour en faire un projet de Programme et de Plan d'action à envoyer à tous les participants, aux Etats membres et aux organisations de la Diaspora partout dans le monde afin de recueillir davantage de contributions et de commentaires.

Conférences consultatives régionales (CCR)

5. Des conférences consultatives régionales (CCR) ont été convoquées et organisées par le Gouvernement d'Afrique du Sud de concert avec la Commission de l'Union africaine. Le processus a démarré avec des consultations nationales en Afrique du Sud au début du mois d'avril 2005 et a été suivi des conférences

consultatives régionales (CCR) tenues à Brasilia, au Brésil, le 16 avril 2007, à Londres, au Royaume Uni, du 23 au 25 avril 2007, à New York, aux Etats -Unis, les 22 et 23 juin 2007, à Barbade, aux Caraïbes les 27 et 28 août et à Paris en France les 12 et 13 septembre 2007. La conférence consultative continentale de l'Afrique s'est tenue au siège de l'UA à Addis-Abeba, en Ethiopie les 15 et 16 octobre 2007, pour revoir et consolider les divers résultats des CCR en vue de la préparation de la réunion des hauts fonctionnaires et de la conférence des ministres, qui ont eu lieu à Midrand en Afrique du Sud les 14 et 15 novembre 2007 et du 16 au 18 novembre, respectivement.

6. La décision d'organiser les CCR était basée sur le fait qu'on s'est rendu compte qu'un partenariat efficace entre l'Afrique et sa Diaspora nécessite une plus grande compréhension, une étroite coopération, une vision commune et une conception mutuelle des buts, des objectifs et des stratégies en vue d'une réunification et d'une réjuvenilisation de la famille africaine au niveau mondial. Les divers forums ont par conséquent permis aux Africains, à travers le monde, de se réunir pour la première fois dans un nouveau monde pour se pencher sur des problèmes communs et marier leurs espoirs, leurs objectifs, leurs stratégies et leurs aspirations afin d'élaborer un consensus sur la manière de faire face à l'avenir, d'analyser leurs points communs et d'établir des programmes axés sur les résultats qui rendraient effectifs leur espoir, leur opportunité et leur but.

7. Les CCR ont eu beaucoup de succès et ont fourni les ingrédients nécessaires au Programme et au Plan d'action examinés par les hauts fonctionnaires et par la suite approuvés par les Ministres à Midrand à la mi-octobre 2007. La valeur et l'impact des CCR ont également mis l'accent sur la nécessité pour ces consultations de demeurer un processus durable en vue de faciliter et de soutenir les réseaux Diaspora – UA dans diverses régions du monde et de mettre en tandem leurs énergies pour faire avancer l'Union. Comme partie intégrante de ce processus, il est prévu de mener des consultations de suivi, dans un avenir proche, au Moyen-Orient, dans les pays du Golfe, en Océanie et en Asie.

Les réunions des hauts fonctionnaires et la conférence ministérielle

8. Les résultats des travaux des six CCR ont été discutés d'abord lors d'une réunion des hauts fonctionnaires qui s'était tenue les 14 et 15 novembre 2007 à Midrand, en Afrique du Sud et ensuite par la conférence ministérielle des 17 et 18 novembre 2007 tenue au même endroit. La réunion des hauts fonctionnaires a examiné les résultats des travaux des CCR dans le cadre des six sous-thèmes qui avaient servi de guide aux diverses consultations, notamment :

- Dialogue, Paix et stabilité au niveau mondial ;
- Aspects communs historiques, socioculturels et religieux ;
- Partage de connaissances ;
- Femmes, jeunesse, enfants et groupes vulnérables ;
- Coopération économique ;
- Développement et intégration régionale.

9. La réunion des hauts fonctionnaires a travaillé en long et en large sur le Programme et sur le Plan d'action, qui ont par la suite été transmis aux Ministres, pour examen et adoption. La conférence ministérielle, qui s'est tenue du 16 au 18 novembre 2007, a examiné et consolidé les projets de Programme et de Plan d'action (voir annexe). Les représentants de 39 Etats membres de l'Union ont pris part à cette réunion, à savoir : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo, Djibouti, Egypte, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée Conakry, Kenya, Lesotho, Liberia, Libye, Madagascar, Malawi, Mali, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

10. Elle a également vu la participation d'une délégation de l'Organisation de la Communauté caribéenne (CARICOM) conduite par son Secrétaire général adjoint, Son Excellence Colin Grandson. Aussi bien la réunion des hauts fonctionnaires que celle des Ministres a eu un cachet spécial parce que les représentants des communautés de la Diaspora européenne y ont également pris part, de même que ceux des Caraïbes, de l'Amérique du Nord, etc. Les représentants des Organisations de la société civile ont également pris part pleinement et activement aux discussions.

11. Le Programme et le Plan d'action issus de la conférence ministérielle sont toujours en cours mais dans tous les principaux domaines, il a été conclu un important accord auquel ont souscrit toutes les populations africaines, à travers le monde. Le Programme a été traduit dans toutes les langues de travail de l'UA et sera distribué aux Etats membres afin que des dates précises soient fixées pour la tenue de cette réunion, en tenant compte des engagements pris et de la nécessité de tenir le Sommet le plus tôt possible afin de créer le dynamisme nécessaire pour accélérer la mise en œuvre de l'Initiative Diaspora.

12. On s'attend à ce que le Sommet adopte une stratégie pour une action qui donnera le ton pour des actions concrètes en vue de la réunification effective de la famille africaine au niveau mondial et du renforcement des efforts concertés dans la construction de l'Union africaine. Dans ce cadre, une attention particulière doit être accordée à des domaines relevant de la même catégorie dans le Programme et dans le Plan d'action qui nécessitent un plus grand consensus afin de faciliter une appropriation commune du programme. Heureusement, ces domaines sont rares et l'intérêt, l'enthousiasme et l'engagement démontrés lors de la conférence ministérielle montrent clairement que des efforts mineurs suffisent simplement pour établir un consensus sur les autres domaines de préoccupations.

Réalisations et leçons apprises

13. Le processus qui a abouti à la conférence ministérielle UA – Diaspora africaine a été un événement marquant et important dans l'histoire de l'Union africaine, en général et dans le développement de l'Initiative de la Diaspora en particulier. Il a fourni un cadre efficace pour mettre bout à bout les efforts des Etats membres, de la très grande communauté africaine, des organisations régionales et des communautés de la Diaspora à travers le monde sous forme d'une plate-forme unifiée et intégrée pouvant servir de cadre d'action approprié et efficace. Il a permis

de réfléchir, de peaufiner et de consolider les initiatives qui avaient existé entre différentes plateformes telles que la Conférence des Intellectuels (CIAD I et II), les efforts déployés au niveau national par les Etats membres et les diverses initiatives de la Commission. Ils ont également cherché à les relier l'un à l'autre de manière pragmatique et programmatique afin de leur permettre de se compléter l'un et l'autre et de créer l'élan nécessaire pour soutenir davantage ces efforts. Cet effort d'intégration est toujours en cours mais le cadre a déjà été établi et serait davantage influencé par la finalisation du Programme et du Plan d'action.

14. Par ailleurs, ce processus a également renforcé l'initiative Diaspora en étendant et en élargissant le cadre de participation des diverses régions du monde. La difficulté du processus de la Diaspora a toujours été qu'il est à des phases de fondation, chargé de ressources et à forte intensité de ressources ; mais étant donné les importants écarts notés entre l'engagement des Etats membres, la mobilisation des ressources suffisantes pour financer le programme a toujours constitué un problème. Cependant, il est nécessaire que le Programme de la Diaspora démarre afin de sensibiliser et d'éveiller la conscience des communautés africaines à travers le monde. En Afrique du Sud, l'appui aux ressources pour l'initiative CCR, a fourni une composante efficace pour cette entreprise qui doit toutefois, être soutenue pour garantir les résultats attendus.

15. En outre, le processus CCR a permis aux membres de la famille africaine au niveau mondial, dans les différentes régions du monde, de participer pleinement et efficacement à la conception et à la mise en œuvre du programme Union africaine-Diaspora et ainsi, s'assurer que l'appropriation du programme est réellement et effectivement mondiale.

16. En particulier, le processus a également approfondi le dialogue entre les Africains du continent et ceux de la Diaspora de sorte qu'il solidifie le consensus sur les méthodes et les stratégies efficaces qui permettent de s'unir et de collaborer afin de raviver le processus de la renaissance africaine. Ainsi, il a établi un cadre convenable pour créer et soutenir des partenariats durables et renforcer la solidarité panafricaine au sein d'un axe de coopération Sud-Sud qui faciliterait le mieux-être du continent africain et de sa Diaspora. *

17. Quelques points de désaccord subsistent mais sont rares et sont sur le point d'être résolus. En attirant l'attention sur ces points, la conférence ministérielle a mis l'accent sur le domaine dans lequel le travail doit être accéléré afin de donner une réelle orientation au Programme de la Diaspora. A ce sujet, deux questions d'importance particulière ont été posées. La première insiste sur la nécessité de mettre en place un mécanisme approprié pour déterminer le processus de participation des représentants de la Diaspora dans les réunions connexes, aussi bien que dans le cadre plus large de l'UA. Où et dans quels organes la Diaspora doit être représentée et comment ? Quelle sera leurs relations avec les organes de décision de l'Union en particulier et comment pourrions-nous déterminer le niveau et l'efficacité de leurs interventions ? Comment pouvons-nous garantir de manière précise que les représentants des communautés de la Diaspora auront la légitimité, l'autorité morale et politique nécessaires pour aider à construire l'Union africaine et protéger les intérêts de la famille africaine au niveau mondial.

18. Deuxièmement, l'idée de la sixième région qui a servi de plateforme pour une mobilisation effective, doit être étudiée de manière plus approfondie ; comment opérera précisément la sixième région et comment se reliera-t-elle aux cinq autres régions ? Littéralement, symboliquement ou les deux ? L'établissement devra-t-il être guidé par une approche progressive renforcée sur une base cumulative ?

19. Il y a des domaines qui nécessitent plus d'efforts et qui seront essentiels pour permettre à la Commission de fournir un document cadre susceptible de guider les Etats membres dans l'examen et la résolution de ces questions afin que nous puissions concorder les attentes et les réalités et créer ainsi, une famille africaine efficace à travers le monde, qui occupera la place qu'il lui faut au sein des autres nations du monde.

Conclusion

20. Enfin, comme nous l'avons fait remarquer plus tôt, des consultations sont en cours sur les dates précises du Sommet sur la Diaspora africaine qui devra se tenir en mai 2008. Il est indispensable que tous les Etats membres prennent part activement à ce Sommet à divers niveaux et au plus haut niveau possible afin que nous puissions produire un Programme et un Plan d'action qui intègrent vraiment et traduisent dans les faits, nos intérêts et nos préoccupations, auxquels nous pouvons tous nous engager et qui serviraient de plateforme de plan d'action efficace.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2008

Report of the first African union
diaspora ministerial conference,
Johannesburg, South Africa, 16-18
November 2007

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/3154>

Downloaded from African Union Common Repository